



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ACTON
MUNICIPALITÉ D'UPTON**

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-294**

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 6 février 2018, le règlement numéro 2018-294 intitulé « Règlement modifiant le règlement de construction numéro 2002-92 afin d'abroger les dispositions relatives au Code de construction.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Upton, ce 26e jour de février 2018

La Directrice générale,



Cynthia Bossé